

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DRAGUIGNAN - 8302 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 08/08/2024 - 5568 - 2013 B 00310 - 792 368 300 - 3JM

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

10 8 AOUT 2024

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N°

2024/5568

S.A.R.L. "3.J.M."

83 – DRAGUIGNAN



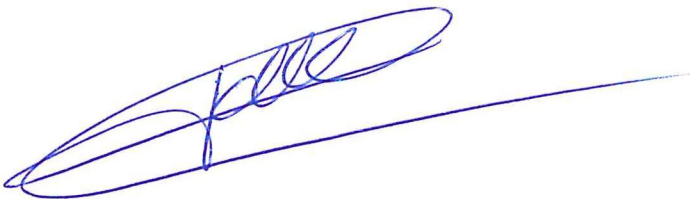
COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL,

Le gérant,

GAY J.-M.



N° de Dossier : 000878

En Euro

BC

ALAIN GIRAUD ET ASSOCIES 45 AV CARNOT 83300 DRAGUIGNAN

3JM SARL

915 chemin des Arnoux

83300 DRAGUIGNAN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2024

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
8300201	341075	49	EM	651
N° Siret	79236830000010			

Exercice ouvert le	01/01/23	et clos le	31/12/23	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
3JM SARL 915 chemin des Arnoux 83300 DRAGUIGNAN			
SIRET 7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 0 1 0		Mél : tama915@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	9 940
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 <i>septies</i>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Autres dispositifs
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)
--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°
4-Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258- SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays		Nom / Adresse État de résidence N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	ISACOMPTA CONNECT
---	-----	---	-----	--	-------------------

Vous êtes obligatoirement soumis au formulaire n° 2005-06 par voie électronique. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1739 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	
ALAIN GIRAUD ET ASSOCIES 45 AV CARNOT 83300 DRAGUIGNAN	
Tél : 0498102555	
Nom et adresse du conseil :	
Tél :	
OGA/OMGA	☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)
Identité du déclarant :	
Date : 13/06/24 Lieu : DRAGUIGNAN	
GERANT	
Qualité et nom du signataire : GAY JEAN MARC	
Signature	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																																							
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a					44 000					payées par un établissement chargé du service des titres					b																								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)										c																																							
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d																																							
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e																																							
										f																																							
										g																																							
										h																																							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i										44 000																													
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j																																							
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)										44 000																													
J										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.								Montant des sommes versées :																													
																				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6																					
																				Indemnités forfaitaires				Remboursements				Indemnités forfaitaires				Remboursements																	
																				5				6				7				8																	
1										2		3		4				5				6				7				8																			
GAY GAY JEAN-MARC 915 CHEMIN DES ARNOUX 83300 DRAGUIGNAN										202812		2023		8 680																																			
K										DIVERS																																							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																																																	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																	
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																																							
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																																							
																				0%										15%										19%									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																																							
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																																							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																																							
										MVLT restant à reporter																																							
M										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)																																							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																																																	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																																																	



Désignation de l'entreprise		3JM SARL										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		915 chemin des Arnoux 83300 DRAGUIGNAN													
SIRET		7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 1 0													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent*			
												Exercice N clos le			
												3 1 1 2 2 0 2 3			
ACTIF		Brut										Amortissements-Provisions		Net	
		1										2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	197 101	016	194 986				2 115					
	Immobilisations corporelles*	028	95 184	030	21 226					73 957					
	Immobilisations financières* (1)	040	135 073	042						135 073					
	Total I (5)		044	427 358	048	216 212					211 146				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066											
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres* (3)	072	339 314	074					339 314					
	Valeurs mobilières de placement	080		082											
	Disponibilités	084	229 319	086					229 319						
	Charges constatées d'avance*	092	2 427	094					2 427						
	Total II		096	571 060	098					571 060					
	Total général (I + II)		110	998 417	112	216 212				782 206					
PASSIF												Exercice N NET			
												1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120								720 015					
	Ecart de réévaluation	124													
	Réserve légale	126								20 619					
	Réserves réglementées *	130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132								26 716					
	Report à nouveau	134													
	Résultat de l'exercice	136								-17 251					
	Subventions d'investissement	137													
	Provisions réglementées	140													
	Total I		142								750 100				
Provisions pour risques et charges		Total II		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156								31 120					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164													
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166								266					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 2)	172								2					
	Comptes courants d'associés	173								714					
	Autres dettes	175								4					
	Produits constatés d'avance	174													
	Total III		176								32 106				
Total général (I + II + III)												180	782 206		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182					4 357					
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215	214	
			services *	217		218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	26 400
	Production immobilisée*					224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
	Autres produits					230	3	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	26 403	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises)*					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	8 390	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *			243		244	1 793
	Rémunérations du personnel*					250	8 680	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	8 530	
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		)	254	24 756
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	52 150	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-25 747	
Produits financiers (III)		280	9 040		Charges financières (V)	294	545	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		}	300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	-17 251	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312		314	17 251
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	7 311
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
ZFANG (44 quaterdecies)	345							
BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352		354	9 940	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : *	 dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	9 940	

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412	197 101	414		416	197 101	
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422	4 000	424		426	4 000	
	Constructions		430		432	36 000	434		436	36 000	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446		
	Installations générales agencements., aménagements divers		450		452	19 788	454		456	19 788	
	Matériel de transport		460		462	28 492	464		466	28 492	
	Autres immobilisations corporelles		470		472	6 904	474		476	6 904	
Immobilisations financières			480		482	135 073	484		486	135 073	
TOTAL			490		492	427 358	494		496	427 358	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial				495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles				500		502	194 986	504		506	194 986
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522	3 122	524		526	3 122
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagement divers			540		542	3 964	544		546	3 964
	Matériel de transport			550		552	13 212	554		556	13 212
	Autres immobilisations corporelles			560		562	929	564		566	929
TOTAL				570		572	216 212	574		576	216 212

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR									
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5					
	6	7	8	9	10					

Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme *		Long terme					
											19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
⑤																
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583		594		595		
TOTAL									596		585		597		599	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	56 186
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	56 186
Déficits de l'exercice		860	9 940
Total des déficits restant à reporter		870	66 126

III

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	4 927	381	4 927
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	3 603	380	3 603
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	5 200
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	891
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL										Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023				et clos le : 31/12/2023				Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :										376	
Dont apprentis										657	
Dont handicapés										651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105	
TOTAL 1										106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143	
Subventions d'exploitation reçues										113	
Variation positive des stocks										111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153	
TOTAL 2										144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats										121	
Variation négative des stocks										145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150	
TOTAL 3										152	
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)										137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026	
Période de référence										024	
Date de cessation										016	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

(6)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2023

SIREN

7 9 2 3 6 8 3 0 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3JM SARL

ADRESSE (voie)

915 chemin des Arnoux

CODE POSTAL

83300

VILLE

DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE

901

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

902

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE

903

NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES

904

202816

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

GAY

Prénom(s)

JEAN-MARC

Nom marital

GAY

% de détention

99.9980

Nb de parts ou actions

202 812.00

Naissance :

Date

19/07/1961

N° Département

83

Commune

TOULON

Pays

France

Adresse :

N°

915

Voie

CHEMIN DES ARNOUX

Code Postal

83300

Commune

DRAGUIGNAN

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

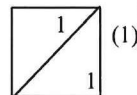
(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2024) ISACOMPTA

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SIREN 792368300

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3JM SARL

ADRESSE (voie) 915 chemin des Arnoux

CODE POSTAL 83300

VILLE DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SCI Dénomination SCI MEDIEVALE

N° SIREN (si société établie en France) 378377220 % de détention 99.25

Adresse : N° 915 Voie CHEMIN DES ARNOUX

Code Postal 83300 Commune DRAGUIGNAN Pays France

Forme juridique SAS Dénomination TAMABOX

N° SIREN (si société établie en France) 913684304 % de détention 26.00

Adresse : N° 724 Voie AV PIERRE BROSSOLETTE

Code Postal 83300 Commune DRAGUIGNAN Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES <u>(ligne 330)</u>	
LOI MADELIN N/DED	1 341
RESULTAT MEDIEVALE	5 970
TOTAL	7 311

DÉDUCTIONS DIVERSES <u>(ligne 350)</u>	
TOTAL	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
INTERETS CRESCENDO INTERETS CRESCENDO	2 325
Total des produits à recevoir	2 325

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Montant
Total I.C. au 31/12/2023	9
Total assurance au 31/12/2023	4
Total des charges à payer	13

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE
 Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA 1TR 2024 NELL IMMOB CHARGES CONSTA			225		
COTTNS 2023 CHARGES CONSTATEES D AVANC			2 032		
ASSURANCE PROLOUP CCA CHARGES CONSTA			26		
CCA sur achats et chges extern AMV BORDEAUX			145		
Total des charges constatées d'avance			2 427		

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

S.A.R.L. « 3 JM »
au capital de 720 015 €
915 chemin des Arnoux
83300 DRAGUIGNAN

RCS DRAGUIGNAN B 792 368 300 – 2013 B 310

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

08 AOUT 2024

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N°

2024/5568

* * * *

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2024**

(extrait)

* * *

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter comme suit la perte nette de l'exercice, qui s'établit après déduction de tous frais, charges, amortissements et provisions à la somme de 17 250,96 € au débit du compte « AUTRES RESERVES ».

À l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

capital social	720 015,00 €
réserve légale	20 619,25 €
autres réserves	9 465,35 €
Situation nette	750 099,60 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale déclare qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des derniers exercices :

--A.G.O. du 17/10/2023 : 15 000 €
-A.G.O. du 15/04/2023 : 29 000 €
-A.G.O. du 29/06/2022-ex. 31/12/2021 : 34 285.98 €
-A.G.O. du 29/06/2021-ex. 31/12/2020 : 34 285.98 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2024 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,

Le Gérant,
J-M. GAY